

SUITE DE LA 3^{ème} PAGE

Les élections seront un maire, des aldermen, un marshal, un percepteur de taxes, un commissaire de race.

Le nombre d'aldermen dans une ville ne sera pas moindre de cinq et de pas plus de neuf; dans un comté cinq, et dans un village trois.

Quand il y aura huit aldermen ou plus, deux d'entre eux seront élus par chaque ward dans la ville et les autres par le comté (à large) et dans les autres cas, un nombre égal d'aldermen sera élu dans chaque ward d'une ville, les autres par le comté.

Si un comté est divisé en deux wards, un alderman sera élu dans chaque ward et un par le comté.

Le maire et le marshal dans toutes les municipalités seront élus par les citoyens. Le commissaire des races, si le Bureau des aldermen ainsi élu, et le commissaire de race sera élu par le Bureau des aldermen ainsi élu.

Sec. 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que la Section No 23 de ladite Loi No 136 de 1898, est amendée et décodifiée à nouveau dans le langage suivant:

Qu'à la première réunion régulière du Bureau des Aldermen succédant chaque élection municipale régulière, il sera nommé, un percepteur de taxes. Ce percepteur sera élu par le comté et sera nommé par le Bureau des Aldermen.

Le Commissaire ou le Percepteur de taxes donnera au bon à la municipalité telle pénalité, avec telle sécurité et conditions qui pourront être imposées par ordonnance, et exécutées, les mandats pendant deux années ou jusqu'à ce que les taxes arriérées soient entièrement payées.

Le Bureau des Aldermen pourra annuellement nommer un avocat pour la municipalité, pour le représenter et agir en compensation, ou il pourra employer un avocat pour représenter l'intérêt de la municipalité si les circonstances l'exigent.

P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants.

Approuvé le 9 juillet 1908. J. Y. SANDERS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTES PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 96,991. Un writ de writ de sale et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97,000. Un writ de writ de sale et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97,003. Un writ de writ de sale et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97,004. Un writ de writ de sale et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97,005. Un writ de writ de sale et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent, REPRESENTANT La MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE CO.

VENTES A L'ENON. Geo. St. Paul. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Martin J. Leroy.

VENTES A L'ENON. Peter Gallagher. ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Deux Splendides Cottages Doubles.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété améliorée de valeur du Dixième District.

William Frantz & Cie., JOAILLIERS ET OPTICIENS. Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif.

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif. A. M. HILL, 685 rue du Canal.

F. A. BRUNET, HONORABLE BIJOUTIER JOAILLIER. 315 RUE ROYALE.

SUN INSURANCE COMPANY. DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. SUCOURSAL.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer.

French Hygienic Company. (Compagnie Hygienne Française). Préparations Françaises de Qualité Supérieure.

Excursions du Dimanche à Bon Marché. Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

KING EDWARD HOTEL. (HOTEL DU ROI EDOUARD). NEW YORK. 145 à 155 W. 47th St.

CHEMINS DE FER. Nouvelles arrivées et de départs.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. Station Terminale, rue Canal.

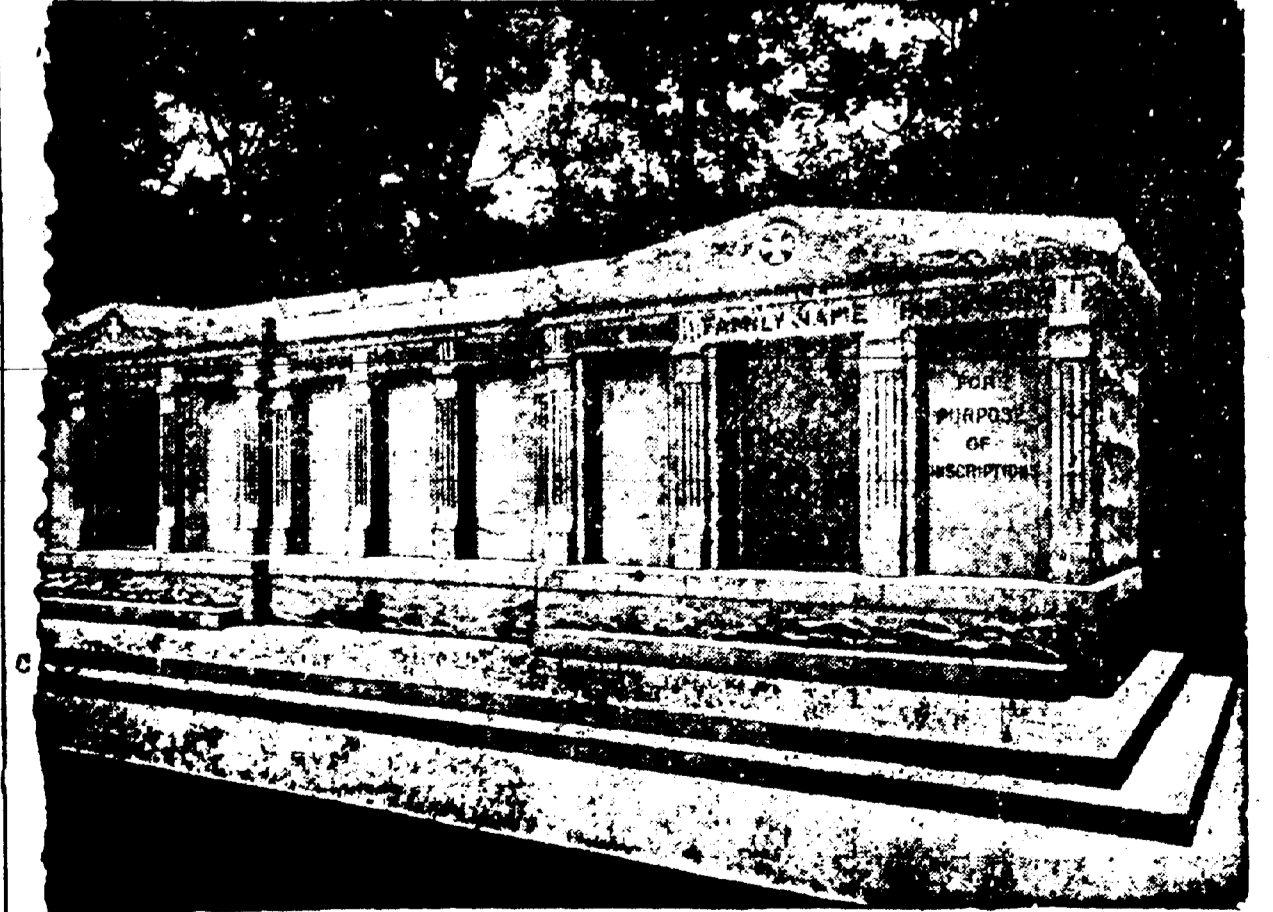
LOUISVILLE & NASHVILLE. ARRIVEE. N. Y. and N. O. Limited.

QUEEN & CRESCENT ROUTE. ARRIVEE. No 1 Limited.

ILLINOIS CENTRAL. ARRIVEE. The Limited.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY. ARRIVEE. Yazoo Express.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY. ARRIVEE. Tous les jours excepté dimanche.



A VENDRE - Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granite, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Explanade.